



Un programme de coupes de bois pour la filière bio-masse Centrale Sylviana de Brignoles Nicopolis

Source: [la lettre de François Cavallier No 62 septembre 2017](#)

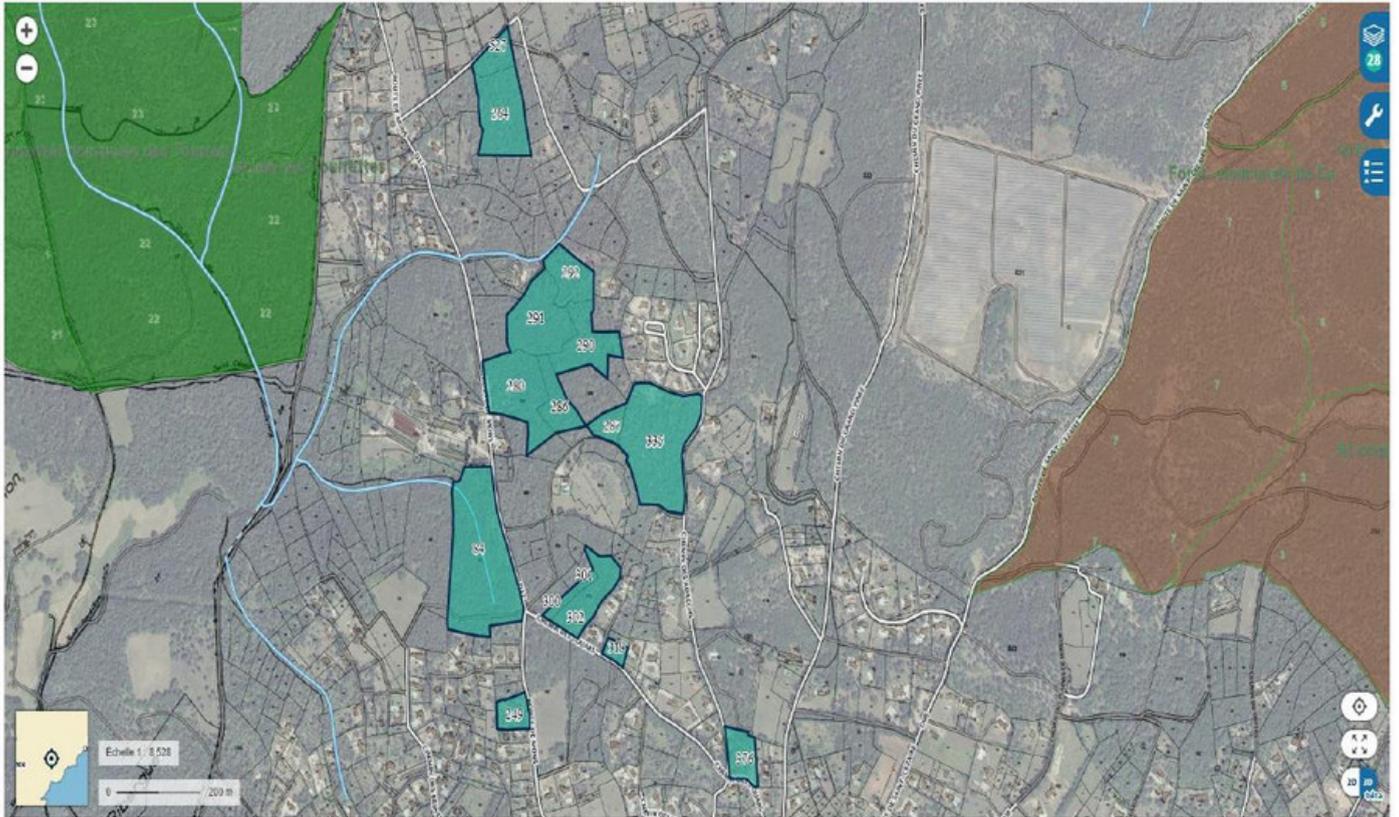
Je l'ai vécu à de nombreuses reprises, lors des défrichements de certains propriétaires privés, lors des coupes d'entretien des forêts domaniales par l'Office National des Forêts, ou encore plus lors de l'installation de la centrale solaire de Callian : il y a de l'Idex en chacun de nous. Beaucoup de nos concitoyens ressentent mal de voir des arbres taillés ou coupés, et cela même quand a priori il existe une justification rationnelle aux coupes, et même si elles sont assez bien faites pour être régénérantes. Se profile aujourd'hui, sur des terrains privés, une campagne de coupes en vue de l'approvisionnement de la centrale bio-masse Inova de Brignoles. Si j'insiste sur le fait qu'il s'agit de terrains privés, c'est à la fois pour rappeler qu'il ne s'agit pas d'une initiative publique (ni d'une commune, ni du Département), et qu'un propriétaire forestier privé d'un terrain de moins de 10 hectares fait à peu près ce qu'il veut. Mais, en raison de cette sensibilité, et sachant par avance les rumeurs qui vont courir, il m'a paru utile de communiquer sur ce sujet et de provoquer le débat. Ainsi la séance de rentrée de l'association "Force & Confiance" a-t-il été consacré à ce sujet.

Ce que cela a fait apparaître, c'est que les enjeux de cette filière bio-masse ne sont pas nuls : la centrale Inova, en alimentant plus de 60 000 foyers, contribue à diminuer l'insécurité de l'approvisionnement de notre "péninsule électrique" azuréenne. Elle le fait à partir d'une énergie renouvelable, et non d'une énergie fossile. La ressource qu'elle exploite est abondante (le Var est devenu le premier département forestier français), et ce débouché permet d'organiser la filière sylvicole que beaucoup appelaient de leurs vœux dans un département tel que le nôtre. Si une coupe est bien faite, elle consiste non pas à supprimer une forêt là où elle existait, mais à prélever en permettant au passage un entretien, une protection et une régénération. Tout ceci sous réserve bien sûr que le travail soit bien fait.

C'est sur ces points, forcément sensibles, que le débat organisé par l'association a porté. Il a permis de mettre en évidence une partie des préjugés qui guident souvent l'opinion : il existe un certain manque de culture forestière, corrélatif de la vision de la forêt comme décor naturel. La notion de "forêt primaire", par exemple, fascine parce qu'elle donne de la forêt l'image d'un eden primitif préalable à l'activité de l'homme, et dont il faudrait la protéger. Il y a une autre vision possible de la notion de forêt moins virginale, parce qu'elle ne peut s'auto-réguler, parce que c'est l'intervention humaine qui la régule : ainsi considérée, une forêt est anthropisée. Sur l'échantillon, dont je ne sais s'il est représentatif, du public ayant assisté à la réunion, ces explications ont semblé produire leurs effets.

L'avenir dira quelle sera la réaction du grand public à ces coupes qui vont commencer dans le mois, sur des terrains privés (ci-dessous par exemple les terrains concernés sur la commune de Callian), et que les collectivités n'ont pas cru devoir empêcher, sous réserve tout de même d'un certain nombre de précautions de transport. Ainsi sera-t-il demandé aux chargements de 57 tonnes qui emprunteront nos routes de passer en fin de nuit, de façon à ne perturber ni les transports scolaires, ni le trafic en général, ou en tous cas le moins possible : la discussion est en cours.

Localisation des parcelles forestières sur lesquelles nous allons intervenir pour réaliser
une extraction des résineux afin de favoriser le feuillus en présence.



Enregistrer